



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le mardi 27 mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Pierre DELRIEU, 1er Adjoint.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
21/05/2025

DATE D'AFFICHAGE
21/05/2025

M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Valérie LAROQUE
Mme Chantal BOUYE	M. Christophe DELESSERT
M. Patrick GUILLON	M. Alexandre MACHFUL
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Tristan DERYCKE	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Diane BUI-DUYET	M. Christophe DELIERE
M. Warren NAXUE	M. Claude CHARLOT
Mme Françoise SUVE	M. Patrick SAKOUMORI
M. Marc ZEISEL	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Pascale SERVENT	M. Emmanuel BERART
M. Michel FONGUE	M. Eric MELTESALE
Mme Janine BAJON	M. Bernard LAVANDIER
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Cindy PRALONG	
Mme Naïa WATEOU	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Sonia LAGARDE	M. Marc LE LEIZOUR
Nombre de présents	: 28	M. Philippe BLAISE	Mme Kimberley BARONI
Nombre de votants (17 procurations)	: 45	M. Michel DESMEUZES	Mme Laurène CASSAGNE
		M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Christine BELLET
		Mme Magali MANUOHALALO	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
		M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	Mme Liliane CONDOUMY
		M. Joseph BOANEMOA	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Laurie HUMUNI	M. Daniel HINSCHBERGER
		Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Veylma FALAEAO
		M. Nicolas BRIGNONE	Mme Christine LE SAINT
		M. Luc BRUN	Mme Jeanne POELLABAUER
		Mme Charlotte THAI AWE	
		Mme Stéphanie PAIMAN	
		M. Bruno CAPY	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025-678

approuvant le compte de gestion du trésorier de la province Sud relatif au budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 27 mai 2025

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 14,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/266 du 13 mars 2024 modifiée relative au budget annexe primitif pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/267 du 13 mars 2024 modifiée relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif pour la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/629 du 20 juin 2024 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024,

VU le compte de gestion du trésorier de la province Sud du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la gestion du service d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 20 mai 2025,

VU la note explicative de synthèse n° 2025/45 du 7 mai 2025,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 14 mai 2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le compte de gestion du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2024 est arrêté ainsi qu'il suit :

Budget annexe gestion des déchets ménagers et assimilés	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	180 139 513	0	-153 979 606	26 159 907
Exploitation	-26 236 726	0	53 694 172	27 457 446
TOTAL	153 902 787	0	-100 285 434	53 617 353

ARTICLE 2 /

Le compte de gestion du trésorier de la province Sud est adopté en conformité avec le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le président de séance est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20250527-9448-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 3 juin 2025

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 27 MAI 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 2 juin 2025

Le secrétaire de séance,



Monsieur Warren NAXUE

Le Président de séance,



JEAN-PIERRE DELRIEU

DESTINATAIRES :

- | | |
|---------------------|---|
| - SUBD ADMINIS. SUD | 1 |
| - DF (dont TPS) | 2 |
| - DEP | 1 |
| - MISE EN LIGNE | 1 |

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

SERVICE PUBLIC LOCAL DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

B02 : BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2024

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du compte administratif		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du compte administratif		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	✓	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette (suite)	✓	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		✓
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		✓
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	✓	
A8.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	✓	
A8.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		✓
A8.3 - Opérations liées aux cessions		✓
A9.1 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		✓
A9.2 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		✓
A10 - Etat des travaux en régie		✓
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	✓	
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	✓	
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	1 390 269 875	1 443 964 047	+53 694 172
	Section d'investissement	245 804 464	91 824 858	-153 979 606
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	26 236 726		
	Report en section d'investissement (001)		180 139 513	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		1 662 311 065	1 715 928 418	+53 617 353

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	2 998 851		
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	2 998 851		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 416 506 601	1 443 964 047	+27 457 446
	Section d'investissement	248 803 315	271 964 371	+23 161 056
	TOTAL CUMULE	1 665 309 916	1 715 928 418	+50 618 502

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 998 851	
	[...]Opérations d'équipement n°		
6201	PROPRETE URBAINE	2 998 851	
45...	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 384 377 870	863 483 635	360 609 192		160 285 043
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
012	ASSIMILES	67 000 000	64 474 867			2 525 133
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	345 903				345 903
	Total des dépenses de gestion courante	1 451 723 773	927 958 502	360 609 192		163 156 079
66	CHARGES FINANCIERES	1 200 000	921 400	172 791		105 809
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 529 014	7 994 005	789 127		11 745 882
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (2)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 473 452 787	936 873 907	361 571 110		175 007 770
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)					
023	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	32 060 487				
042	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)	92 000 000	91 824 858			175 142
043	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	124 060 487	91 824 858			32 235 629
	TOTAL	1 597 513 274	1 028 698 765	361 571 110		207 243 399

Pour information					
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		26 236 726			

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 354 300 000	951 821 614	379 111 543		23 366 843
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (5)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion courante	1 354 300 000	951 821 614	379 111 543		23 366 843
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	211 200 000	104 811 908			106 388 092
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (2)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 565 500 000	1 056 633 522	379 111 543		129 754 935
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
042	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (uniquement en M.44)(4)	58 250 000	8 218 982			50 031 018
043	Total des recettes d'ordre d'exploitation	58 250 000	8 218 982			50 031 018
	TOTAL	1 623 750 000	1 064 852 504	379 111 543		179 785 953

Pour information					
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
	Total des opérations d'équipement	245 950 000	237 585 482	2 998 851	5 365 667
	Total des dépenses d'équipement	245 950 000	237 585 482	2 998 851	5 365 667
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	245 950 000	237 585 482	2 998 851	5 365 667
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	58 250 000	8 218 982		50 031 018
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 250 000	8 218 982		50 031 018
	TOTAL	304 200 000	245 804 464	2 998 851	55 396 685

**Pour information
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
106	RESERVES (5)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (3)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
4582	Total des opé. pour compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	32 060 487			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	92 000 000	91 824 858		175 142
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	124 060 487	91 824 858		32 235 629
	TOTAL	124 060 487	91 824 858		32 235 629

**Pour information
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1**

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 224 092 827		1 224 092 827
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	64 474 867		64 474 867
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	1 094 191		1 094 191
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 783 132		8 783 132
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		91 824 858	91 824 858
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
	Dépenses d'exploitation - Total	1 298 445 017	91 824 858	1 390 269 875
			+	
	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			26 236 726
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 416 506 601

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		8 218 982	8 218 982
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS Total des opérations d'équipement	237 585 482		237 585 482
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	237 585 482	8 218 982	245 804 464
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1			
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			245 804 464

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 330 933 157		1 330 933 157
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	104 811 908	8 218 982	113 030 890
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	1 435 745 065	8 218 982	1 443 964 047
			+	
	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1			
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 443 964 047

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
14				
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		50 000 000	50 000 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (5)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		41 824 858	41 824 858
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total		91 824 858	91 824 858
			+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			180 139 513
			+	
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			
			=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			271 964 371

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)(3)	1 384 377 870	863 483 635	360 609 192		160 285 043
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	105 150	13 150			92 000
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 319 130 523	840 940 917	359 798 576		118 391 030
6135	LOCATIONS MOBILIERES	546 887	480 787			66 100
618	DIVERS	2 782 362	803 842	764 320		1 214 200
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000				600 000
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 270 300	270 300			1 000 000
6238	DIVERS	487 634	487 634			
6248	DIVERS	39 105 014	183 301			38 921 713
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	350 000	303 704	46 296		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000	20 000 000			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	67 000 000	64 474 867			2 525 133
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	67 000 000	64 474 867			2 525 133
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (4)					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	345 903				345 903
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, PROCEDES, DROITS SIMILAIRES	345 903				345 903
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		1 451 723 773	927 958 502	360 609 192		163 156 079
66	CHARGES FINANCIERES(b)(5)	1 200 000	921 400	172 791		105 809
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	1 216 395	1 110 586			105 809
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-16 395	-189 186	172 791		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	20 529 014	7 994 005	789 127		11 745 882
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	500 000	20 000			480 000
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	20 029 014	7 974 005	789 127		11 265 882
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS(d)(6)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES(e)(7)					
022	DEPENSES IMPREVUES(f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 473 452 787	936 873 907	361 571 110		175 007 770

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	32 060 487				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(8)(9)	92 000 000	91 824 858			175 142
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	42 000 000	41 824 858			175 142
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	50 000 000	50 000 000			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		124 060 487	91 824 858			32 235 629
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		124 060 487	91 824 858			32 235 629
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 597 513 274	1 028 698 765	361 571 110		207 243 399

Pour information	
D 002 Déficit d'exploitation de N-1	26 236 726

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (2)					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 354 300 000	951 821 614	379 111 543		23 366 843
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 348 500 000	951 659 189	379 111 543		17 729 268
70611	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères		162 425			-162 425
7068	AUTRES REDEVANCES ET DROITS	5 800 000				5 800 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (3)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74+75)	1 354 300 000	951 821 614	379 111 543		23 366 843
76	PRODUITS FINANCIERS(b)					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	211 200 000	104 811 908			106 388 092
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		31 966			-31 966
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		95 708			-95 708
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		9 184 234			-9 184 234
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	211 200 000	95 500 000			115 700 000
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS(d)(4)					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 565 500 000	1 056 633 522	379 111 543		129 754 935

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)	58 250 000	8 218 982			50 031 018
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	8 250 000	8 218 982			31 018
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	50 000 000				50 000 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION(5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		58 250 000	8 218 982			50 031 018
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 623 750 000	1 064 852 504	379 111 543		179 785 953

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1
--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n° (3)[...]	245 950 000	237 585 482	2 998 851	5 365 667
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	10 500 000	5 165 233		5 334 767
6201	PROPRETE URBAINE	235 450 000	232 420 249	2 998 851	30 900
	Total des dépenses d'équipement	245 950 000	237 585 482	2 998 851	5 365 667
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (4)[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	245 950 000	237 585 482	2 998 851	5 365 667

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	58 250 000	8 218 982		50 031 018
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	<i>58 250 000</i>	<i>8 218 982</i>		<i>50 031 018</i>
13913	DEPARTEMENTS	3 400 000	3 392 676		7 324
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	4 850 000	4 826 306		23 694
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	50 000 000			50 000 000
	<i>Charges transférées</i>				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	58 250 000	8 218 982		50 031 018
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		304 200 000	245 804 464	2 998 851	55 396 685

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n° (3)[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés(2)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	32 060 487			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)	92 000 000	91 824 858		175 142
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	50 000 000	50 000 000		
28128	AUTRES TERRAINS	180 000	178 272		1 728
28131	BATIMENTS	18 220 000	18 211 820		8 180
28188	AUTRES	23 600 000	23 434 766		165 234
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	124 060 487	91 824 858		32 235 629
					0
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(6)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	124 060 487	91 824 858		32 235 629
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	124 060 487	91 824 858		32 235 629

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

180 139 513

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	10 500 000	5 165 233		5 334 767	35 647 854
	20 Immobilisations incorporelles					
	21 Immobilisations corporelles					
	22 Immobilisations reçues en affect.					
	23 Immobilisations en cours					
	Autres	10 500 000	5 165 233		5 334 767	35 647 854

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-5 165 233	-35 647 854

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)
LIBELLE : PROPLETE URBAINE

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	235 450 000	232 420 249	2 998 851	30 900	922 922 204
	20 Immobilisations incorporelles					1 859 821
	21 Immobilisations corporelles	235 450 000	232 420 249	2 998 851	30 900	632 722 739
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					36 099
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	235 380 372	232 381 521	2 998 851		629 150 135
2152	-Installations de voirie	69 628	38 728		30 900	38 728
	22 Immobilisations reçues en affect.					
	23 Immobilisations en cours					285 621 371
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS					9 845 888
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					2 975 847

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES					
13 Subvention d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-232 420 249	-922 922 204

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2024	montants des tirages en 2024	montants des remboursements 2024		encours restant dû au 31/12/2024
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					198 886 240,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					198 886 240,00									
17102 / CNC 1979 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	198 886 240,00	F		0.95	0.98	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					198 886 240,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 31/12/2024											
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 31/12/2024	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			solde de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 31/12/2024 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		-		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		-		114 321 035,00					5 165 233,00	1 110 585,00	0,00	181 008,00
1641 Emprunts en euros (Total)		-		114 321 035,00					5 165 233,00	1 110 585,00	0,00	181 008,00
17102 / CNC 1979 01 - B	N	-		114 321 035,00	9,83	F	0,95	5 165 233,00	1 110 585,00	0,00	181 008,00	
1643 Emprunts en devises (Total)		-		-				-	-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		-		-				-	-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		-		-				-	-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		-		-				-	-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		-		-				-	-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		-		-				-	-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		-		-				-	-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		-		-				-	-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		-		-				-	-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		-		-				-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		-		114 321 035,00				5 165 233,00	1 110 585,00	0,00	181 008,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 31/12/2024 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau de taux au 31/12/2024	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL A														-
Barrière simple B														
TOTAL B														-
Option d'échange C														
TOTAL C														-
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														-
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														-
Autres types de structures F														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2024

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits					
	100,00 % de l'encours					
	114 321 034,61 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2024 après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p style="text-align: center;">Catégories de biens amorties :</p> <p>Immobilisations incorporelles</p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans Logiciels 2 ans Subvention d'équipement versée : à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans à des organismes publics 15 ans</p> <p>Immobilisations corporelles</p> <p>Appareils de laboratoire 2 ans Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans Autre installation de collectes des déchets 10 ans Bacs de collecte des déchets 7 ans Camions et véhicules industriels 10 ans Canalisations d'adduction d'eau 15 ans Colonne de point d'apport volontaire 5 ans Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans Matériel de bureau 2 ans Matériel informatique 2 ans Mobilier 10 ans Organes de régulation (électronique, capteurs ...) 4 ans Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans Pompes, appareils électromécaniques 5 ans Quai d'apport volontaire 15 ans Réseau d'assainissement 60 ans Station d'épuration 60 ans Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<p>n°2015/1676 du 21/12/2015</p>

ANNEXE
ETAT DES PROVISIONS

IV
A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2024	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		202 415 105		50 000 000	252 415 105	0	252 415 105
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provision pour REOM	658 000	31/12/2021		658 000		658 000
	Provision pour REOM	1 950 000	31/12/2020		1 950 000		1 950 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	199 807 105	31/12/2013	50 000 000	249 807 105		249 807 105
Provision pour dépréciation				0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL		202 415 105		50 000 000	252 415 105	0	252 415 105

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		18 750 000	13 384 215
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 500 000	5 165 233
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 500 000	5 165 233
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 250 000	8 218 982
13913	DEPARTEMENTS	3 400 000	3 392 676
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	4 850 000	4 826 306
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	13 384 215	2 998 851		16 383 066

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		124 060 487	91 824 858
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		124 060 487	91 824 858
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	50 000 000	50 000 000
28128	AUTRES TERRAINS	180 000	178 272
28131	BATIMENTS	18 220 000	18 211 820
28188	AUTRES	23 600 000	23 434 766
021	Virement de la section de fonctionnement	32 060 487	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	91 824 858		180 139 513		271 964 371

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	16 383 066
Ressources propres disponibles IV	271 964 371
Solde V=IV-II (3)	+255 581 305

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
[...] (2)					
040 Travaux réalisé par le personnel du mandataire (contrepartie)					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c)(3)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (4)					
Financement par d'autres tiers (4)					
040 Financement par le service (contrepartie 6742)					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)					
Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations	Crédits de paiement antérieurs (réalisations	Crédits de paiement ouverts au titre de	Restes à financer (exercices au delà de	Crédits de paiement réalisés durant
Dépenses	328 482 258	18 874 015	347 356 273	111 906 273	235 450 000	3 029 751	232 420 249
62 2020 1 PROPRETE URBAINE	328 482 258	18 874 015	347 356 273	111 906 273	235 450 000	3 029 751	232 420 249
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations	Crédits de paiement antérieurs (réalisations	Crédits de paiement ouverts au titre de	Restes à financer (exercices au delà de	Crédits de paiement réalisés durant
Dépenses	2 490 000 000		2 490 000 000		734 900 000	1 874 311 030	615 688 970
62 2023 1 DEPENSES RECURRENTES PROPRETE URBAINE	2 490 000 000		2 490 000 000		734 900 000	1 874 311 030	615 688 970
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
Uniquement pour le SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale	

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	16 469 997 669	14 191 197 715	67 101 572	14 258 299 287
RECETTES	16 469 997 669	16 557 599 436		16 557 599 436
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 892 112 175	5 352 836 901	494 944 700	5 847 781 601
RECETTES	7 892 112 175	7 082 610 091	14 030 000	7 096 640 091

2 - BUDGETS ANNEXES 02 : Exercice 2024 - Déchets Ménag.

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 623 750 000	1 390 269 875		1 390 269 875
RECETTES	1 623 750 000	1 443 964 047		1 443 964 047
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	304 200 000	245 804 464	2 998 851	248 803 315
RECETTES	304 200 000	91 824 858		91 824 858

2 - BUDGETS ANNEXES 03 : Exercice 2024 - Eau Potable

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	470 287 104	112 067 628		112 067 628
RECETTES	470 287 104	445 495 974		445 495 974
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	505 247 522	288 257 375	32 361 652	320 619 027
RECETTES	724 218 585	380 105 366		380 105 366

2 - BUDGETS ANNEXES 04 : Exercice 2024 - Assainissement

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	319 690 000	165 903 702		165 903 702
RECETTES	319 690 000	265 961 367		265 961 367
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	557 570 234	292 862 767	17 451 814	310 314 581
RECETTES	557 570 234	370 992 272		370 992 272

2 - BUDGETS ANNEXES 05 : Exercice 2024 - Morgue

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	162 000 000	143 184 220	1 540 703	144 724 923
RECETTES	162 000 000	181 825 328		181 825 328
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	38 703 776	17 126 014	571 958	17 697 972
RECETTES	38 703 776	35 820 807		35 820 807

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D.INFORMATION	

2 - BUDGETS ANNEXES 06 : Exercice 2024 - Lot Ndu

SECTION	Crédits ouverts	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	110 828 000	107 000 000		107 000 000
RECETTES	110 828 000	107 000 000		107 000 000
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	110 828 000	107 000 000		107 000 000
RECETTES	110 828 000	107 000 000		107 000 000

3 - PRESENTATION AGREEGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	19 156 552 773	16 109 623 140	68 642 275	16 178 265 415
RECETTES	19 156 552 773	19 001 846 152		19 001 846 152
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 408 661 707	6 303 887 521	548 328 975	6 852 216 496
RECETTES	9 627 632 770	8 068 353 394	14 030 000	8 082 383 394
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	28 565 214 480	22 413 510 661	616 971 250	23 030 481 911
TOTAL AGREGE DES RECETTES	28 784 185 543	27 070 199 546	14 030 000	27 084 229 546

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

Collectivité : VILLE DE NOUMEA

Budget : Budget Déchets Ménagers

ETAT DES ENTREES

Nature : 2128

Variation d'Immobilisation pour l'exercice 2024

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT23AGTTER02/001	AGTTER - TRAVAUX SUPPORT POUR PAV - FACTURES 2023	30	2 126 916,00	0,00
Total par Nature : 2128			2 126 916,00	0,00

Collectivité : VILLE DE NOUMEA

Budget : Budget Déchets Ménagers

ETAT DES ENTREES

Nature : 2188

Variation d'Immobilisation pour l'exercice 2024

Critères particuliers: Budget: Budget Déchets Ménagers / Tous / Sans cession /

NUMERO DE BIEN PAR MODALITE D'ACQUISITION	DESIGNATION DU BIEN	DUREE	VALEUR ACQUISITION	CUMUL AMORTISSEMENT
AUT24AUTIMC02/001	AUTIMC02 SEED 2024	7	232 381 521,00	0,00
Total par Nature : 2188			232 381 521,00	0,00
Total par modalité d'acquisition : Acquisition			234 508 437,00	0,00
Total par Budget : Budget Déchets Ménagers			234 508 437,00	0,00
Total par Collectivité : VILLE DE NOUMEA			234 508 437,00	0,00

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	29
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	46
------------------------------	----

VOTES :	Pour	46
---------	------	----

	Contre	-
--	--------	---

	Abstention	-
--	------------	---

Date de convocation : 21 mai 2025

Présenté par Monsieur Jean-Pierre DELRIEU, 1^{er} adjoint au maire de la ville de Nouméa, président de séance.

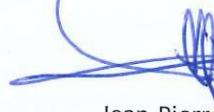
A Nouméa, le - 2 JUIN 2025

La secrétaire de séance,



Warren NAXUE

Le Président de séance




Jean-Pierre DELRIEU

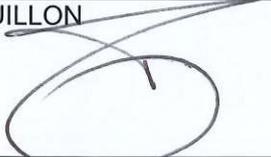
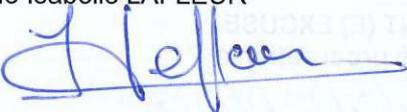
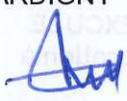
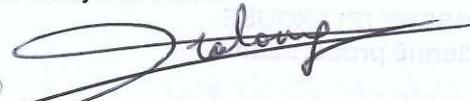
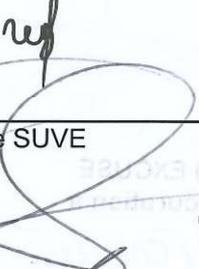
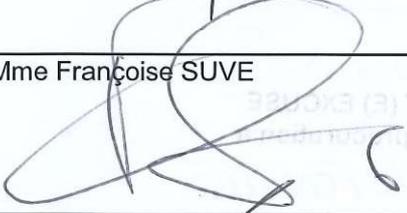
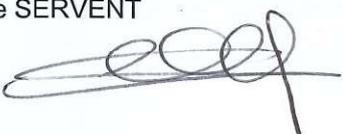
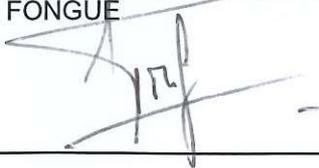
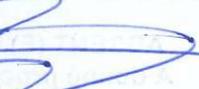
1^{er} Adjoint au Maire, chargé de la coordination municipale, des ressources humaines, de l'action éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique, le 27 mai 2025.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le - 3 JUIN 2025 et de la publication par voie électronique, le - 3 JUIN 2025 .

Les membres du conseil municipal

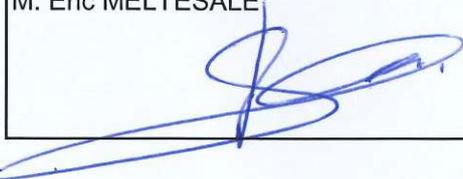
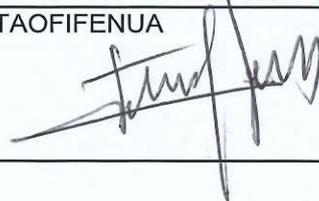
IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANÉSE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à  M. Warren NAXUE
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à  Mme Diane BUI-DUYET
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Sonia LAGARDE
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE 	M. Luc BRUN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à  M. Tristan DERYCKE
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à  M. Alexandre MACHFUL

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Claude CHARLOT</i>	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Bernard LAVANDIER</i>
M. Alexandre MACHFUL <i>[Signature]</i>	Mme Liliane CONDOUMY ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Janine BAFON</i>
M. Bruno CAPY ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Christophe DELIERE</i>	M. Claude CHARLOT <i>[Signature]</i>
Mme Tuilogona O'CONNOR <i>[Signature]</i>	Mme Muriel GERMAIN ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Valérie LAROSQUE</i>
M. Marc LE LEIZOUR ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Patrick GUILON</i>	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI <i>[Signature]</i>	M. Patrick SAKOUMORI <i>[Signature]</i>
Mme Kimberley BARONI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>Mme Fabienne CHARDIGNY</i>	Mme Christiane SARIDJAN <i>[Signature]</i>
M. Christophe DELIERE <i>[Signature]</i>	M. Daniel HINSCHBERGER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Michel FONELLE</i>
Mme Laurène CASSAGNE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Marc ZEISEL</i>	Mme Magali MANUOHALALO ABSENTE
M. Michel DESMEUZES <i>[Signature]</i>	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT
Mme Christine BELLET ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Patrick SAKOUMORI</i>	M. Joseph BOANEMOA ABSENT

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>ABSENTE</i>	Mme Christine LE SAINT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>mme Anne-Christine CHIMENTI</i>
Mme Veylma FALAE0 ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>M. Jonas TAOFIFENUA</i>	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART 	Mme Jeanne POELLABAUER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à <i>mme Christiane SARLOJAN</i>
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA 

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024

P.J. - 3 projets de délibération
 - 1 annexe

1. LES RESULTATS

Le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2024 présente un résultat définitif excédentaire de 50 618 502 francs CFP, se décomposant comme suit :

Détermination du résultat	CA 2024
1 Résultat d'exploitation	27 457 446
2 Solde d'exécution d'investissement	26 159 907
3 Résultat de clôture 2024 (= 1+2)	53 617 353
4 Restes à réaliser d'exploitation	0
5 Restes à réaliser d'investissement	-2 998 851
6 Résultat définitif 2024 (= 3+4+5)	50 618 502

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud qui présente le même résultat de clôture pour l'exercice 2024, comme récapitulé dans le tableau suivant :

Budget annexe gestion des déchets ménagers et assimilés	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	180 139 513	0	-153 979 606	26 159 907
Exploitation	-26 236 726	0	53 694 172	27 457 446
TOTAL	153 902 787	0	-100 285 434	53 617 353

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. L'EXECUTION

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

L'exploitation de la gestion des déchets ménagers et assimilés s'est opérée comme suit:

a) Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Gestion des déchets ménagers et assimilés	1 290 250 254	1 232 875 959	96%	1 232 875 959	96%	0	0%
Frais de personnel	67 000 000	64 474 867	96%	64 474 867	96%	0	0%
Charges financières	1 200 000	1 094 191	91%	1 094 191	91%	0	0%
Total	1 358 450 254	1 298 445 017	96%	1 298 445 017	96%	0	0%

Les dépenses d'exploitation ont été mandatées à hauteur de 1 298 445 017 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Gestion des déchets ménagers et assimilés : 1 232 875 959 F

- collecte et traitement des ordures ménagères	: 1 017 835 603 F
- gestion de la clientèle	: 99 957 230 F
- collecte des déchets verts et des objets encombrants	: 70 000 000 F
- charges d'administration générale refacturées	: 20 000 000 F
- collecte et entretien des points d'apport volontaire	: 10 946 660 F
- titres annulés sur exercices antérieurs	: 8 763 132 F
- divers entretiens sur sites	: 2 451 400 F
- stockage et distribution de bacs	: 2 000 000 F
- frais de communication	: 757 934 F
- programme local de prévention des déchets	: 144 000 F
- autres charges	: 20 000 F

➤ Frais de personnel : 64 474 867 F

Il s'agit du coût du personnel affecté à ce service en 2024, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents.

➤ Intérêts des emprunts : 1 094 191 F

Les intérêts de l'annuité de la dette au titre de l'année 2024 se sont élevés à : 1 094 191 francs CFP.

b) Les recettes

Recettes	Prévisions	Exécution	%
Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	1 348 500 000	1 330 933 157	99%
Produits exceptionnels	211 200 000	95 500 000	45%
Autres produits exceptionnels	0	9 311 908	-
Total	1 559 700 000	1 435 745 065	92%

Les recettes d'exploitation se sont été élevées à 1 435 745 065 francs CFP, se décomposant comme suit :

- redevances d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	:	1 330 933 157 F
- subvention d'équilibre	:	95 500 000 F
- produits exceptionnels	:	9 311 908 F

Pour l'exercice 2024, le produit de la REOM ne permettant pas de couvrir les dépenses d'exploitation du service, il a été nécessaire de recourir à une subvention exceptionnelle du budget principal d'un montant de 95 500 000 F pour équilibrer la section d'exploitation.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

En investissement, l'exécution du budget s'est opérée comme suit :

a) Les dépenses

Dépenses	Prévisions	Engagé	%	Exécuté	%	Reste à réaliser	%
Programme d'investissement	235 450 000	235 419 100	100%	232 420 249	99%	2 998 851	1%
Remboursement capital de la dette	10 500 000	5 165 233	49%	5 165 233	49%	0	0%
Total	245 950 000	240 584 333	98%	237 585 482	97%	2 998 851	1%

Les dépenses d'investissement mandatées au cours de l'exercice se sont élevées à 237 585 482 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Programme d'investissement : 232 420 249 F

- achat de bacs de collecte d'ordures ménagères	:	232 381 521 F
- matériel de prévention des déchets	:	38 728 F

➤ Dette : 5 165 233 F

Le remboursement du capital de la dette de ce budget annexe s'est élevé à 5 165 233 francs CFP.

b) Les recettes

Aucune recette d'investissement n'a été comptabilisée sur ce budget en 2024.

3. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice correspondent à des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2024, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit en dépenses de fonctionnement :

Dépenses d'investissement à reporter sur 2025

Chapitre	Compte	Libellé	Montant reporté
6201	2188	Autres immobilisations corporelles	2 998 851
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION A REPORTER SUR 2025 :			2 998 851 F

4. L'AUTORISATION DE PROGRAMME

A la clôture de l'exercice 2024, la situation de l'autorisation de programme votée au titre des opérations pluriannuelles d'investissement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2024	2025	RAF
62-2020-1 : PROPRETE URBAINE (6201Z20)	347 356 273	111 906 273	232 420 249	2 998 851	30 900

5. L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT

A la clôture de l'exercice 2024, la situation des autorisations d'engagement votées au titre des opérations pluriannuelles d'investissement est récapitulée ci-dessous :

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé des AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2024	2025	RAF
62-2023-1 : DEPENSES RECURENTES PROPRETE URBAINE (6201Z23)	2 490 000 000	0	615 688 970	906 300 000	968 011 030

AUTORISATION D'ENGAGEMENT CLOTURÉE					
N° et intitulé des AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	CA 2024	2025	RAF
62-2013-1 : ETUDES AMO DECHETS MENAGERS (6201V13)	36 861 264	36 861 264	0	0	0

6. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2024 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
REPRISE SUBVENTION TRANSFERABLE AUTRE ETABLISSEMENTS LOCAUX	040	13916	4 826 306	042	777	8 218 982
REPRISE SUBVENTION TRANSFERABLE PS	040	13913	3 392 676			
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	042	6811	41 824 858	040	28128	178 272
AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS				040	28131	18 211 820
AMORTISSEMENTS AUTRES				040	28188	23 434 766
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	042	6815	50 000 000	040	15182	50 000 000
	TOTAL		100 043 840	TOTAL		100 043 840

7. CONCLUSION

Conforme au compte de gestion du trésorier de la province Sud, le compte administratif du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés présente donc, pour l'exercice 2024, un résultat définitif excédentaire de 50 618 502 francs CFP, généré notamment par des résultats reportés d'investissement de 180 139 513 francs CFP.

Cependant, l'exploitation de ce budget a nécessité une subvention d'équilibre exceptionnelle du budget principal de 95,5 millions de francs CFP.

Le résultat définitif sera définitivement intégré au budget 2025 à l'occasion de l'affectation des résultats, après le vote du présent compte administratif.

Tels sont les éléments du compte administratif de ce budget annexe pour l'exercice 2024 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa le 7 mai 2025

Le Maire,



Sonia LAGARDE

